



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

Énoncé de position

Résidences et fellowships pour les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens au Canada

Introduction

Les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens (IP) sont essentiels au système de santé canadien, offrant des soins de grande qualité, centrés sur la personne, dans divers milieux. Toutefois, à mesure que les besoins en santé deviennent plus complexes, la structure de la formation et de l'éducation des IP doit évoluer en conséquence. Afin de garantir que les IP soient adéquatement préparés à une pratique spécialisée, l'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada (AIIPC) préconise l'établissement de programmes accrédités de résidence et de fellowship au Canada.

Contexte

Les IP, grâce à leur formation et éducation avancées, offrent une vaste gamme de services de santé, y compris le diagnostic et la prise en charge de conditions aiguës et chroniques, la prescription de médicaments et l'exécution de procédures avancées. Bien que les programmes de formation des IP fournissent une base généraliste, la demande croissante de soins spécialisés dans des domaines comme la cardiologie, l'oncologie, la santé mentale et la pédiatrie met en évidence le besoin d'une formation formelle supplémentaire.

Aux États-Unis, les programmes de résidence et de fellowship pour les IP sont de plus en plus reconnus pour leur valeur dans le perfectionnement des connaissances et des compétences des IP, particulièrement dans les domaines spécialisés. Ces programmes offrent des expériences structurées et supervisées qui



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

aident les IP à passer de la formation universitaire à la pratique clinique, en veillant à ce qu'ils soient bien préparés à fournir des soins de grande qualité.

À mesure que la profession d'IP évolue au Canada, il est important de réfléchir aux transformations qu'a connues la formation médicale au cours du dernier siècle. L'histoire de la formation médicale au Canada met en lumière le rôle essentiel qu'ont joué les programmes de résidence et de fellowship pour garantir que les médecins soient adéquatement préparés à une pratique autonome. Alors que la formation médicale initiale reposait largement sur l'apprentissage, à mesure que les connaissances médicales se sont développées et que le besoin d'expertise spécialisée augmentait, l'introduction de programmes formels de résidence et de fellowship est devenue essentielle. Aujourd'hui, ces programmes font partie intégrante de la formation médicale et sont supervisés par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC) et le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC).

L'AIIPC demande l'établissement et la reconnaissance de programmes accrédités de résidence et de fellowship pour les IP au Canada, en liant cette nécessité à l'évolution du paysage de la formation des IP. Le passage prévu en 2026 à un modèle généraliste de compétences d'entrée à la profession pour la formation des IP, ainsi que les leçons tirées de la mise en œuvre des résidences médicales au Canada et des résidences pour IP aux États-Unis, exigent que nous veillions à ce que les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens soient prêts à répondre aux besoins en santé de la population canadienne, maintenant et à l'avenir.

L'incidence des programmes de résidence et de fellowship pour les IP

1. Renforcement des compétences cliniques :

- Les programmes de résidence et de fellowship offrent aux IP l'occasion d'acquérir une expérience clinique approfondie dans la spécialité choisie. Ces programmes fournissent une formation structurée et supervisée qui



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

- améliore les compétences cliniques et la confiance, menant à de meilleurs résultats pour les patients.
2. Réduction de l'écart entre la formation et la pratique :
 - La transition d'un rôle généraliste d'IP à une pratique spécialisée peut être difficile. Les programmes de résidence et de fellowship contribuent à combler cet écart en offrant une formation spécialisée et une expérience pratique, garantissant que les IP sont bien préparés à la complexité des soins spécialisés.
 3. Normalisation de la formation :
 - À l'heure actuelle, la préparation des IP à la pratique spécialisée varie. La mise en œuvre de programmes normalisés de résidence et de fellowship assure une cohérence dans la formation, favorisant l'uniformité de la qualité des soins offerts par les IP partout au Canada.
 4. Amélioration des soins aux patients :
 - Les patients ayant des besoins de santé complexes et spécialisés bénéficient de soins prodigués par des IP ayant une formation avancée. Les programmes de résidence et de fellowship dotent les IP de l'expertise nécessaire pour prendre en charge des cas complexes, ce qui améliore les résultats cliniques et la satisfaction des patients.
 5. Soutien aux systèmes de santé :
 - Alors que les systèmes de santé s'efforcent de répondre aux besoins d'une population vieillissante et à la prévalence croissante des maladies chroniques, les IP ayant une formation spécialisée peuvent alléger le fardeau des autres professionnels de la santé, améliorer l'accès aux soins et contribuer à une prestation des soins plus efficiente et plus efficace, tout en soutenant un système de santé public robuste.
 6. Développement professionnel et rétention :
 - Les programmes de résidence et de fellowship offrent aux IP des possibilités de perfectionnement professionnel et d'avancement de carrière. Cela améliore non seulement la satisfaction au travail, mais aide aussi à retenir



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

- des praticiens qualifiés au sein du système de santé, contribuant ainsi au recrutement et à la rétention de la main-d'œuvre.

Recommandations

1. Développement de programmes de résidence et de fellowship :

- Les établissements d'enseignement, les organismes de santé et les organismes professionnels comme l'AIIPC devraient collaborer afin d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes accrédités de résidence et de fellowship pour les IP dans diverses spécialités.

2. Financement et soutien :

- Les organismes gouvernementaux, les organisations de santé, les établissements postsecondaires et les autres parties prenantes doivent fournir le financement et les ressources nécessaires à l'établissement et à la pérennité de ces programmes, afin d'en assurer l'accessibilité aux IP partout au Canada.

3. Cadre d'agrément :

- L'AIIPC élaborera des normes pour les programmes de résidence et de fellowship, en veillant à ce qu'ils répondent aux critères requis en matière de formation et de pratique clinique.

4. Mentorat et supervision :

- Des cliniciens expérimentés (IP et médecins) devraient participer au mentorat et à la supervision des IP pendant leurs programmes de résidence et de fellowship, en leur offrant l'encadrement et le soutien nécessaires à leur développement professionnel.

5. Évaluation et amélioration continue :

- Les programmes devraient intégrer des mécanismes d'évaluation robustes afin de mesurer les résultats et d'assurer une amélioration continue, en s'adaptant à l'évolution des besoins du système de santé et des populations de patients.



Nurse Practitioners
Association of Canada

Association des
infirmières et
infirmiers praticiens
du Canada

NPAC-AIIPC
1205-1033 Marinaside Crescent
Vancouver, BC
V6Z 3A3

Conclusion

La mise en œuvre de programmes de résidence et de fellowship pour les infirmières praticiennes et infirmiers praticiens au Canada est essentielle pour répondre à la demande croissante en soins spécialisés. En renforçant les compétences cliniques, en normalisant la formation et l'éducation des IP et en améliorant les soins aux patients, ces programmes consolideront la main-d'œuvre des IP et contribueront à un système de santé plus efficient et plus efficace. La collaboration entre les établissements d'enseignement, les organismes de santé, les organismes de réglementation, les agences gouvernementales et l'AIIPC est essentielle pour concrétiser cette vision et garantir les plus hauts standards de soins pour l'ensemble de la population canadienne.

À propos de l'AIIPC

L'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada (AIIPC) est la voix nationale des infirmières praticiennes et infirmiers praticiens, représentant la profession dans chaque province et territoire. L'AIIPC plaide en faveur de politiques, de formations et de milieux de pratique fondés sur des données probantes afin de permettre aux infirmières praticiennes et aux infirmiers praticiens d'offrir des soins accessibles et de grande qualité à l'ensemble de la population canadienne.

Approuvé par le conseil d'administration de l'Association des infirmières et infirmiers praticiens du Canada : Septembre 2024